

# OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION



“SYNDEAC,



Jean-Claude Bologne  
Co-délégué de l'Observatoire

Agnès Tricoire  
Co-déléguée de  
l'Observatoire

Daniel Véron  
Co-délégué de  
l'Observatoire



[contact@festivalmemepaspeur.com](mailto:contact@festivalmemepaspeur.com)

Paris, le 4 janvier 2018

Madame Aurélia Mengin,

L'Observatoire de la liberté de création réunit, sous l'égide de la Ligue des droits de l'Homme, une quinzaine d'organisations défendant toutes ensemble la liberté de créer et de diffuser les œuvres, sur la base d'un Manifeste qui peut se lire à cette adresse :

<https://www.ldh-france.org/Le-manifeste-de-l-Observatoire-de/>

Nous avons pris connaissance des pressions que vous avez subies au sujet de l'affiche de votre festival de cinéma. Nous souhaitons vous faire savoir que nous vous soutenons et ne partageons pas les accusations qui vous sont faites, lesquelles relèvent d'une interprétation discutable.

Céder ou non à la pression exercée sur vous en changeant d'affiche relève bien sûr de votre choix personnel d'organisatrice et d'artiste.

Nous pensons que le rapprochement entre votre affiche et la pratique du *black face* est illégitime dans la mesure où le *black face* suppose une volonté de dérision qui est absente de votre démarche. Assimiler un nu aussi esthétisé à de la « sauvagerie », des lèvres si soigneusement peintes en rouge à un « imaginaire cannibale », relève là encore d'une interprétation subjective et arbitraire.

Si cette image fait polémique, le débat doit permettre à chacun d'échanger ses arguments, et aucun groupe ne peut, hors tout contexte légal, se poser en censeur privé et imposer son interprétation au détriment des autres. C'est au public de juger.

Agir contre toutes les formes de racisme et de discrimination est particulièrement nécessaire aujourd'hui mais, en l'occurrence, il nous semble que les pressions exercées contre vous se trompent totalement de cible.

Avec notre considération distinguée,